

Nouveauté en Europe : Lancement d'un label régional de certification « Qualité-Alimentation-Nutrition » pour les maisons de repos et les maisons de repos et de soins

En Belgique, 14% de résidents de maisons de repos sont en état de dénutrition et 49% sont à risque¹. La Wallonie mène actuellement un travail en vue de modérer ce phénomène.

Dans la poursuite des travaux engagés avec le *Plan Wallon Nutrition Santé et bien-être des Aînés* (PWNS-be-A), la Wallonie propose aujourd'hui aux **maisons de repos et maisons de repos et de soins** qui le désirent d'adhérer à la **Charte Qualité-Alimentation-Nutrition**.

Grâce à cette adhésion, les institutions pourront entamer un processus de certification pour prétendre au label régional « Qualité-Alimentation-Nutrition » du PWNS-be-A.

Le Plan Wallon Nutrition Santé et bien-être des Aînés, c'est quoi ?

Le *Plan Wallon Nutrition Santé et bien-être des Aînés* s'attaque au problème de la dénutrition dans les maisons de repos. Le Plan propose un guide, des fiches métiers destinés aux soignants, des outils ainsi que des capsules vidéos que vous pourrez retrouver sur le site de l'AVIQ, via ce [lien](#) (section "Liens externes" en bas de page).

Parmi les pistes suggérées, plusieurs **conseils simples** peuvent être mis en avant : accroître le plaisir de manger en veillant à la convivialité, à l'aménagement de la salle à manger, à l'ambiance qui y règne et à la présentation de la nourriture, avoir des heures précises de repas, ou encore éviter un jeûne nocturne trop long. Une bonne évaluation de la santé buccodentaire, des capacités de mastication et de déglutition du résident sont également primordiales pour lui proposer une alimentation adaptée.

La dénutrition, phénomène complexe et multifactoriel, doit être prise en charge de manière précoce, tant ses conséquences sur les plans économique et humain sont considérables. Un bon état nutritionnel rime avec un meilleur maintien de la santé, un rétablissement plus rapide, une défense immunitaire renforcée, et le bien-être en général !

Quelques chiffres²

20% : Le pourcentage d'aînés dans la population belge

6% : Le pourcentage de Wallons de plus de soixante ans qui résident en maison de repos

14% : Le pourcentage de résidents en maison de repos belges en état de dénutrition

49% : Le pourcentage de résidents en maison de repos belges en risque de dénutrition

85 : L'âge moyen de l'entrée des Belges en maison de repos

¹ Etude *NUTRIACTION II* (2013).

² Les chiffres ici présentés sont issus du *Plan Wallon pour la Nutrition, la Santé et le bien-être des Aînés - Guide pour les maisons de repos* ainsi que de l'étude *NUTRIACTION II* (2013).

Pour plus d'informations sur le PWNS-be-A, n'hésitez pas à consulter le [Plan Wallon Nutrition Santé et bien-être des Aînés - Guide pour les maisons de repos.](#)

Label Qualité-Alimentation-Nutrition : comment l'obtenir ?

La certification se fait sur base volontaire et n'est en aucun cas une obligation.

Pour obtenir ce label, la première étape est d'adhérer à la **Charte Qualité-Alimentation-Nutrition** du PWNS-be-A. Ensuite, l'institution candidate devra passer par plusieurs **étapes**, à savoir une auto-évaluation, une préparation, un accompagnement et un audit.

Si les conditions sont remplies, le label sera délivré pour une durée de 3 ans. Durant cette période, l'institution pourra **afficher cette certification** sur son tableau d'affichage, son bâtiment ou tout autre support qui lui est propre. Il s'agit d'une reconnaissance de la bonne application de la Charte par une institution. En effet, ce label assure que celle-ci met en place des actions en vue de lutter contre la dénutrition de ses résidents, en améliorant la qualité de leur alimentation.

La liste des maisons de repos disposant du label Qualité-Alimentation sera disponible sur le site de l'AVIQ et sera diffusée aux partenaires œuvrant dans le secteur des maisons de repos et maisons de repos et de soins.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'AVIQ > Santé et bien-être > Les Aînés > Dispositifs > Plan Nutrition Santé ou cliquez [ici](#).

L'AVIQ, Agence pour une Vie de Qualité, est l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles.

www.aviq.be – Retrouvez nous sur Facebook <https://www.facebook.com/aviq.be/>

Contact presse: Sarah Lefèvre, chargée des relations avec la presse, sarah.lefevre@aviq.be ou 0470/226.072.

Assurer la sécurité, la santé et le bien-être des aînés : une compétence de l'AVIQ

L'AVIQ est le service public compétent pour les questions relatives au bien-être et à la santé de tous.

C'est pourquoi elle compte notamment en son sein la Direction des aînés qui travaille pour améliorer la qualité de vie des aînés dans les maisons de repos-maisons de repos et de soins en collaboration avec les acteurs de terrain.

La Direction prévention, promotion de la santé et surveillance des maladies s'occupe quant à elle, entre autres, de la supervision du Plan Wallon Nutrition Santé et bien-être des Aînés.